

Décision

Générale

colonial

Décision n° 403 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 403

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité pour accident du travail de vingt huit mille huit,cent soixante francs (28.860) est accordée à M. Darar Boudine Bouh, gardien à la Subdivision des Travaux et Ateliers du Port,victime d'un accident du travail survenu le 10 septembre 1960. Le paiement de cette indemnité implique la renonciation par l'intéressé à tout. recours civil ou contentieux sauf aggravation médicalement constatée de l'incapacité permanente partielle résultant de l'accident du travail. La dépense visée ci-dessus est imputable sur le Budget local de l'exercice 1960, chapitre 1, art: 3, 8 1.